

L'écho Remaudiérois

Le magazine municipal d'informations de La Remaudière - n°65

SEPTEMBRE 2026



Echo municipal

le remaniement cadastralp.9

Echo des solidarités

La semaine bleue p.11

Echo associatif

Les chemins de traverse p.12

le sommaire

l'édito
Le mot de l'adjoint communication.....p.3

l'écho en images
Les images de l'étép.4

l'écho du conseil
CR du CM du 23 juinp.5

l'écho municipal
Vie locale, culturelle, enfance, travauxp.6

le dossier du mois
L'entretien du cimetière !.....p.10

l'écho des solidarités
La semaine bleuep.11

l'écho associatif
Les actualités des associations.....p.12

regard sur nos villages
La Cencie.....p.13

l'écho de l'interco
Septembre 2026p.14

l'écho des temps forts
Agenda, annonces, mémop.16

INFOS LÉGALES

Bulletin municipal n° 65 :
Septembre 2026

Création graphique :
Léa Férée - studio-Lfr

Mise en page :
Service communication de La Remaudière

Responsable publication :
M. Hervé CRÉMET

Directeur communication :
M. Thomas BARON

Impression :
Graphicom®

Tirage :
550 exemplaires
Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Naélyo AVRANCHE – 9 rue du Charon - Né le 13/07/26

Décès

- Mme VINET veuve BRANGEON Gisèle - Le 30/07/26
86 ans - Auparavant domiciliée La Harassière
- Mr EMERIAU Gilles - Le 03/08/2026 - 56 ans - 17 La Savatterie

URBANISME

Demandes de déclarations préalables

- GUIHAL Jérémy – 3, rue des Hortensias
Réalisation d'un garage
- BICHON Carole – 1, rue des Primevères
Installation panneaux photovoltaïques
- Société "L'Energie Française" – 5, rue des Camélias
Installation panneaux photovoltaïques
- GALISSON Damien – 5, rue des Primevères
Installation panneaux photovoltaïques
- PINEAU Gilles – 508, La Renouère
Modification toiture et façade
- JOUIS Guillaume – 4, rue des Primevères
Installation panneaux photovoltaïques
- BIDET Dominique – 4, impasse du Chêne
Clôture

RECENSEMENT

Recensement citoyen obligatoire

Les jeunes nés en septembre 2010 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.
En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

NE PAS OUBLIER !

Collecte des déchets
les lundis 9 et 23 septembre 2026

Collecte de sang
prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

- **mardi 8 septembre** au Loroux Bottereau
(salle de la tannerie) de 15h30 à 19h30

Le mot de l'adjoint aux finances et à la communication



Agé de 55 ans, père de deux enfants et habitant de la Potardière depuis 20 ans, je suis profondément attaché à La Remaudière. C'est ici que ma famille a grandi, que mes racines se sont renforcées et que j'ai choisi de m'engager pleinement au service de notre commune.

Mon parcours professionnel d'employé de banque m'a appris la rigueur, la transparence et l'importance de l'équilibre financier, des valeurs que je mets aujourd'hui au cœur de ma mission.

En tant qu'adjoint aux finances, ma responsabilité est de veiller à la bonne santé budgétaire de la commune. Avec l'appui des agents administratifs, nous analysons la faisabilité des projets, évaluons les financements possibles et anticipons les contraintes. *Chaque décision financière doit être éclairée, argumentée et cohérente avec les moyens dont nous disposons.*

Notre objectif est simple : permettre à La Remaudière de se développer de manière responsable, durable et utile pour l'ensemble des habitants. Mais les finances ne sont qu'une partie de mon engagement. En tant qu'adjoint à la communication, je souhaite renforcer la transparence, la lisibilité et la proximité entre la municipalité et les citoyens. Informer, expliquer, rendre accessible, voilà ce qui guide notre action. *La communication n'est pas un simple outil, c'est un lien essentiel entre la commune et ceux qui la font vivre.*

C'est dans cet esprit que nous avons engagé une nouvelle étape dans l'évolution de notre communication municipale, avec la création d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo, destinés à affirmer une identité visuelle plus moderne, cohérente et reconnaissable.

Cette démarche s'accompagne également de la refonte du site internet municipal. Nous travaillons à la création d'un nouvel outil numérique plus clair, plus intuitif et plus accessible à tous. Il doit devenir un véritable espace de référence, pensé pour simplifier le quotidien des habitants, faciliter l'accès à l'information et renforcer la transparence de l'action publique.

Parallèlement, le bulletin municipal évolue lui aussi. Nous souhaitons en faire un support plus complet, plus attractif et mieux structuré, en harmonie avec cette nouvelle identité visuelle. Il doit refléter la vitalité de notre commune, valoriser les initiatives locales et offrir une vision claire de ce qui se construit et s'engage au fil des mois.

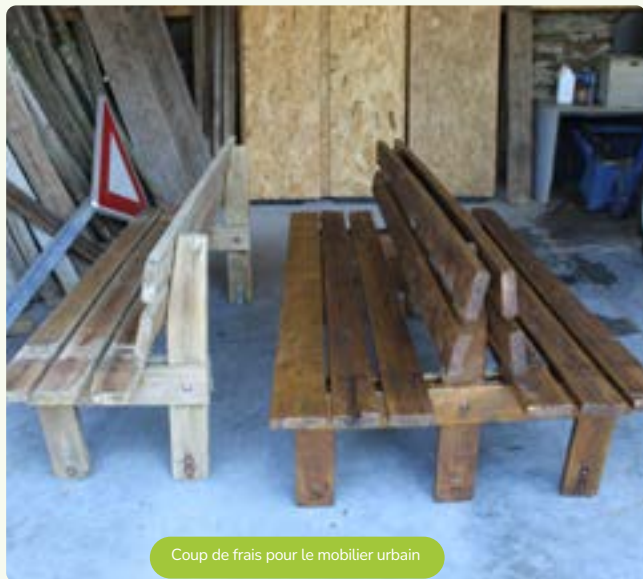
Finances et communication sont deux domaines étroitement liés : bien gérer, c'est aussi bien expliquer. Notre ambition est de permettre à chaque habitant de comprendre les choix effectués, les investissements réalisés et les priorités retenues.

Une commune transparente est une commune qui avance avec ses citoyens et non à côté d'eux. Je tiens à saluer le travail des agents et des élus, dont l'engagement quotidien permet de faire vivre ces projets. Ensemble, nous construisons une gestion responsable, lisible et tournée vers l'avenir. Je continuerai à porter cette exigence de clarté, de cohérence et de proximité, convaincu que c'est ainsi que nous renforcerons la confiance et l'efficacité de l'action communale.

Thomas BARON
Adjoint aux finances et à la communication



Les images de l'été



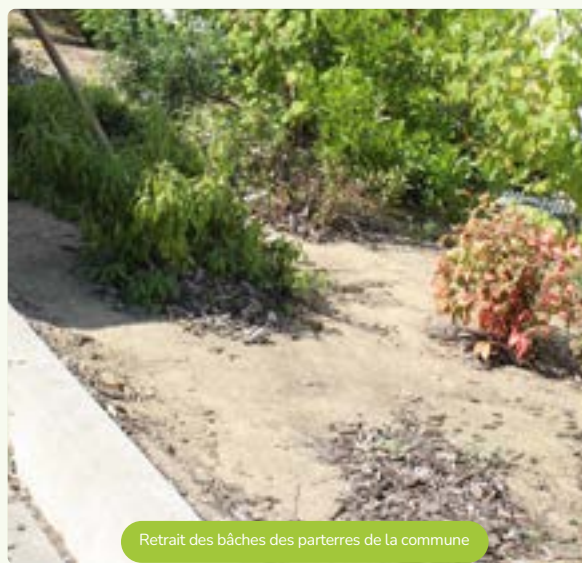
Coup de frais pour le mobilier urbain



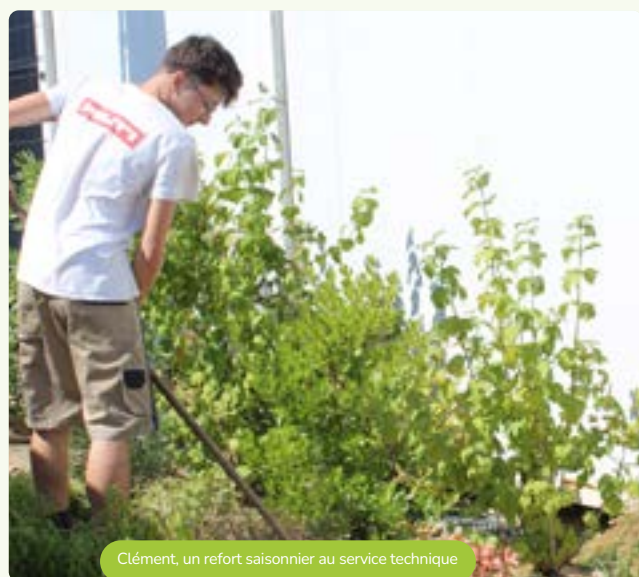
Pose de drains dans la coulée verte



Enfouissement de la ligne haute tension (théâtre de verdure)



Retrait des baches des parterres de la commune



Clément, un refort saisonnier au service technique



Nouveau support pour les banderoles

Compte rendu du conseil municipal

séance du 23 juin 2026



1. Adoption de la création commission intercommunale d'accessibilité

La CCSL a créé une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées afin de mutualiser les actions des communes membres en matière d'accessibilité. Elle assure notamment le suivi de l'accessibilité des espaces publics et bâtiments, l'élaboration d'un rapport annuel, le recensement des logements et ERP accessibles, ainsi que l'accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en accessibilité.

2. Adoption de la reconduction de la mesure à caractère social : participation de la commune à la restauration scolaire

La commune de La Remaudière a mis en place une aide sociale à la restauration scolaire afin de réduire le coût des repas pour les enfants résidant sur son territoire, scolarisés dans les écoles Pierre Gripari et Saint-Michel. Cette participation, fixée à 1,20 € par repas pour l'année scolaire 2025-2026, vise à garantir l'équité entre les élèves des établissements publics et privés. Le dispositif, encadré par le Code de l'éducation, est renouvelé chaque année et prévoit un remboursement aux établissements concernés sur présentation des justificatifs de repas servis.

3. Adoption de la modification de la convention de mise à disposition d'agents à l'OGEC

La commune de La Remaudière met à disposition de l'OGEC les agents Béatrice Renaudineau et Morgane Coutaud pour accompagner les enfants entre l'école Saint-Michel et le restaurant scolaire et assurer leur encadrement pendant les repas. La mise à disposition s'effectue durant l'année scolaire, avec remboursement par l'OGEC des rémunérations et charges au prorata du temps effectué. Les agents restent gérés administrativement par la commune et placés sous l'autorité conjointe de la commune et de l'OGEC. La convention est renouvelée chaque année, avec une modification pour 2026-2027 portant le temps de travail de Morgane Coutaud à 6 heures par semaine scolaire.

4. Adoption de la prolongation de la convention du PEDT

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) vise à assurer un parcours éducatif cohérent pour les enfants en coordonnant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Acté pour la période 2023-2026, il poursuit quatre objectifs : développer la citoyenneté, sensibiliser à la protection de l'environnement, favoriser l'accès aux loisirs et renforcer les liens intergénérationnels. Arrivant à échéance en 2026, il est proposé de le prolonger d'un an afin de préparer une nouvelle convention.

5. Adoption de la nouvelle convention pour le forfait communal

La commune de La Remaudière verse à l'école privée Saint-Michel un forfait communal par élève, calculé sur la base du coût d'un élève de l'école publique, conformément à la réglementation. Depuis la création du RPI avec l'école Pierre Gripari de La Boissière du Doré en 2024, le coût de revient annuel d'un élève est défini selon les règles de répartition établies. Ce montant sera appliqué à l'identique aux élèves de l'école Saint-Michel dans le cadre d'une nouvelle convention pour l'année scolaire 2026-2027.

6. Adoption de l'adhésion au RESAH et de la convention

Le RESAH, centrale d'achat dédiée aux acheteurs publics, propose des marchés mutualisés offrant des conditions avantageuses, notamment dans le domaine des télécommunications. Afin de bénéficier de ces tarifs et services, la CCSL renouvelle son adhésion au RESAH pour le compte des communes membres via une convention de groupement de commandes, présentant un intérêt technique, juridique et financier.

7. Adoption de l'arrêt des travaux de la salle des associations

La commune de La Remaudière a acquis en 2022 un bâtiment situé 15 rue d'Anjou pour y créer un espace associatif et de services destiné à renforcer la vie locale et la revitalisation du centre-bourg. Après des études de faisabilité validées en 2025, un marché de rénovation en 12 lots a été attribué en 2026. Toutefois, après réflexion du nouveau conseil municipal et concertation avec les acteurs locaux, notamment les associations, l'exécution des travaux a été suspendue puis le projet de rénovation a été abandonné.

VIE LOCALE

Un voyage jusqu'à Rome,

3 000 km à pied, de Calais au Vatican

Après un incroyable périple de 3 000 km à pied, aux côtés d'Hervé, une personne déficiente visuelle, Daniel ALBERT est de retour dans notre commune.

Partis de Calais en direction de Rome, leur objectif final était le Vatican, où Daniel a eu l'immense privilège de pouvoir serrer la main du Saint-Père.

Daniel vous propose de revivre cette extraordinaire aventure humaine à travers une présentation visuelle de son parcours.

Il nous donne RDV :

le samedi 03 octobre à 18h

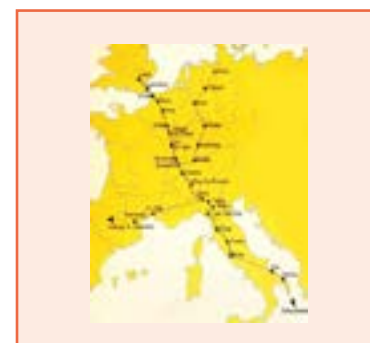
dans la salle des loisirs de La Remaudière.

Il nous fera partager les belles rencontres, les moments forts, mais aussi les nombreuses péripéties et les épreuves surmontées avec courage, solidarité et résilience.

Une soirée placée sous le signe du partage, de l'émotion et de l'échange.

Venez nombreux !

Écouter, regarder, échanger et découvrir cette magnifique aventure humaine !



VIE CULTURELLE

Cinéma en plein air : Les Intouchables à l'affiche !

La municipalité vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition de son cinéma en plein air, devenue au fil des années un moment apprécié de l'été.

Cette année, venez (re)découvrir « Intouchables », le film d'Éric Toledano et Olivier Nakache qui a marqué toute une génération. Entre humour, émotion et humanité, cette comédie devenue culte promet une belle soirée de partage sous les étoiles.

Pour profiter pleinement de l'événement, un food truck sera présent sur place avant la projection pour vous permettre de vous restaurer dans une ambiance conviviale. Installez-vous confortablement, apportez vos sièges ou couvertures et laissez-vous emporter par la magie du cinéma en plein air.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver en scannant le QR Code joint.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée cinéma placée sous le signe de la convivialité et du grand écran !



VIE CULTURELLE

Les livres et vous



Vendredi 18 septembre, de 18h30 à 20h30, la bibliothèque vous invite à vivre un moment hors du temps avec une balade contée proposée par les bénévoles de la bibliothèque !

Au détour des chemins pédestres de la commune, petits et grands sont conviés à une promenade d'environ 2 heures, ponctuée de quatre haltes de lecture où les histoires prendront vie au cœur de la nature.

Une belle occasion de partager le plaisir des mots, de découvrir ou redécouvrir des textes, et de profiter d'un moment convivial en famille ou entre amis.

La balade s'achèvera à la bibliothèque autour d'un pot convivial, pour prolonger les échanges et terminer cette soirée en douceur. Pensez à vous inscrire via le lien : <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/node/4484166>

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Dimanche : 10h à 12h

Coordonnées

1 place de l'Église
Contact : 06 87 40 46 83
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

VIE LOCALE

Du nouveau pour retrouver nos fromages

À partir du 1er octobre, le Manège à Fromages ne sera plus présent à La Remaudière le lundi soir.

Mais bonne nouvelle ! Vous pourrez désormais retrouver nos produits toute la semaine à la supérette API. Ils seront disponibles 7 jours sur 7, pour vous permettre de vous faire plaisir quand vous le souhaitez !

Et pour celles et ceux qui souhaitent venir directement à la fromagerie ou passer une commande, la vente directe reste possible le vendredi soir, de 16h à 19h, à la fromagerie à La Borderie.

Merci pour votre fidélité et à très bientôt !



ENFANCE ET JEUNESSE

Les échos du foyer

Clap de fin pour ce beau séjour de 5 jours à Monterblanc !

Ces quelques jours ont été riches en découvertes, en rires et en moments de partage. Entre la bonne humeur du groupe, les baignades à la piscine, les jeux en forêt en soirée et les nombreuses activités, chacun a pu profiter pleinement de cette aventure.

Le point d'orgue du séjour, notre sortie au parc Kingoland, où petits et grands ont fait le plein de sensations fortes et de souvenirs inoubliables.

Un séjour placé sous le signe de la convivialité, de l'amusement et de la bonne humeur, qui laissera à tous de très beaux souvenirs !



Coordonnées
enfance-jeunesse@laremaudiere.fr
06 79 44 09 55

Horaires
Accueil libre de 14h à 18h tous
les mercredis après-midi, ainsi que
chaque après-midi pendant les
vacances scolaires.

TRAVAUX

Le retrait des bâches sur nos parterres

Notre commune a fait le choix de retirer progressivement les bâches installées sur certains parterres fleuris.

Cette évolution répond à une volonté de préserver davantage la qualité des sols et la biodiversité. Les bâches peuvent en effet limiter les échanges entre le sol et l'environnement, ainsi que le développement de la vie biologique. À la place, nous privilégions des méthodes plus naturelles : paillage, plantations adaptées et entretien raisonné des espaces verts. Ce changement pourra parfois donner aux parterres un aspect plus naturel, avec la présence de végétation spontanée. Cela ne signifie pas un abandon de l'entretien, mais une nouvelle façon de gérer nos espaces verts, plus respectueuse de l'environnement.

Des sols plus vivants, davantage de biodiversité, une meilleure préservation de l'eau et moins de matériaux synthétiques, des choix simples pour faire évoluer nos pratiques et construire des espaces verts plus durables pour notre commune.

URBANISME

Le remaniement cadastral

réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques

Le remaniement cadastral est une opération officielle réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Il consiste à remplacer l'ancien plan cadastral par un nouveau plan numérique, plus précis et actualisé..

Cette opération est en cours dans notre commune depuis le début de l'année. Vous avez ainsi pu rencontrer des géomètres du service du cadastre, intervenant dans toute la commune afin de mesurer et de vérifier les parcelles de terrain. À la suite de ces relevés, certains propriétaires ont pu recevoir un courrier leur proposant de regrouper ou non certaines de leurs parcelles. Cette démarche vise à simplifier le découpage cadastral et à améliorer la qualité et la précision des plans, en tenant compte des réponses des propriétaires concernés.

Une fois les opérations terminées, les propriétaires concernés recevront un document officiel précisant la nouvelle désignation des parcelles regroupées.



L'inventaire du patrimoine naturel

dans le cadre du dispositif national de suivi des bocages

Notre commune est concernée par une opération d'inventaire du patrimoine naturel, réalisée dans le cadre du dispositif de suivi des bocages.

Cette démarche a pour objectif de mieux connaître les éléments naturels présents sur notre territoire, notamment les haies, les arbres, les milieux naturels et les différents éléments qui composent le paysage bocager. Les données recueillies permettront d'améliorer la connaissance de notre patrimoine naturel et d'en suivre l'évolution dans le temps.

Afin de réaliser les observations et relevés nécessaires, des agents dûment autorisés seront amenés à intervenir sur le terrain. Dans le cadre de cette mission, ils seront autorisés à pénétrer dans les propriétés privées et à franchir les murs, clôtures et autres obstacles qui pourraient entraver le bon déroulement de l'opération. Cette autorisation ne concerne en aucun cas les locaux consacrés à l'habitation.

Les propriétaires et locataires sont tenus de faciliter l'accès aux personnes dûment autorisées et de ne pas faire obstacle à la réalisation de l'inventaire. Les agents pourront présenter, à la demande des occupants, tout justificatif attestant de leur qualité et de leur autorisation à intervenir. Une fois les opérations terminées, les propriétaires concernés recevront un document officiel précisant la nouvelle désignation des parcelles regroupées.



Votre coopération est essentielle
Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération lors du passage des agents. Cet inventaire constitue un outil important pour mieux connaître notre patrimoine naturel, suivre l'évolution du bocage et contribuer à sa préservation.

Un cimetière plus vert et plus respectueux de l'environnement !

Une évolution des pratiques d'entretien du cimetière communal

Depuis plusieurs années, les collectivités sont engagées dans une démarche visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et à favoriser une gestion plus respectueuse de l'environnement. La commune de La Remaudière s'inscrit dans cette dynamique en faisant évoluer progressivement les pratiques d'entretien de son cimetière communal.

Loi Labbé

La loi Labbé du 6 février 2014 encadre l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics afin de préserver la qualité de l'eau, protéger la biodiversité et limiter l'impact des produits chimiques sur notre environnement. Cette réglementation encourage les communes à adopter des méthodes alternatives et une gestion écologique des espaces verts.

Une végétalisation progressive des espaces

Afin d'accompagner cette évolution, la commune prévoit de végétaliser certains espaces actuellement recouverts de sable. Cette démarche permettra de réduire les surfaces nécessitant un entretien régulier tout en apportant davantage de verdure et de biodiversité au sein du cimetière.

Dans un premier temps, ces aménagements seront réalisés aux abords des allées, afin de permettre à chacun de découvrir progressivement ces nouvelles pratiques et de mieux appréhender les changements à venir. L'objectif est d'évoluer en douceur, dans le respect des habitudes de chacun.

Par ailleurs, des zones expérimentales seront mises en place autour d'une dizaine de tombes. Ces espaces tests permettront d'observer l'évolution de la végétation, d'évaluer les solutions les plus adaptées et d'ajuster les pratiques avant d'envisager d'autres aménagements.

Vers un entretien plus naturel Cette nouvelle approche ne signifie pas un abandon de l'entretien, mais une autre manière de prendre soin du cimetière. Une végétation plus spontanée où la présence de plantes adaptées participent à un environnement plus naturel et plus durable.

Cette transition demande un temps d'adaptation pour tous. La perception d'un espace entretenu évolue : un cimetière plus végétalisé peut aussi être un lieu plus apaisé, plus agréable et favorable à la biodiversité. **La commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur accompagnement dans cette démarche. Ensemble, nous contribuons à faire évoluer notre cimetière vers un espace plus respectueux de l'environnement, tout en conservant sa vocation première : un lieu de mémoire et de recueillement.**



Le cimetière est un lieu particulier : il est à la fois un espace de mémoire, de recueillement et un espace paysager. Son entretien doit donc concilier le respect des familles, la qualité du cadre de vie et la préservation de la nature.

La semaine bleue : Une semaine nationale dédiée aux seniors et au lien entre les générations !

La Semaine Bleue est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées en France. Organisée chaque année au mois d'octobre, elle met en lumière la place essentielle des aînés dans la société et encourage les échanges entre les générations.

Sur notre commune, la Semaine Bleue est mise à l'honneur depuis l'année dernière. Cette première édition a rencontré un vif succès et a suscité de très nombreux retours positifs de la part des participants. Forts de cet engouement, nous avons choisi de renouveler cette initiative cette année en proposant un programme enrichi, avec de nouveaux ateliers et animations. Cette nouvelle édition a pour ambition de continuer à favoriser les rencontres, le partage et le bien-vivre ensemble, tout en répondant aux attentes et aux envies des seniors de notre territoire.

*Créer du lien social
Découvrir de nouvelles activités
Maintenir son autonomie
Partager des moments conviviaux
Changer le regard porté sur le vieillissement
Renforcer la cohésion entre les générations*



Les actions proposées
Durant cette semaine, de nombreuses animations sont organisées partout en France :

- Ateliers de prévention santé et bien-être.
- Activités physiques adaptées.
- Conférences et débats.
- Expositions et spectacles.
- Ateliers numériques.
- Rencontres intergénérationnelles avec les écoles.
- Sorties culturelles et conviviales.



Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le programme détaillé de cette Semaine Bleue, ainsi que le bulletin d'inscription à retourner en mairie au plus tard le 19 septembre.

Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux pour partager ces moments de convivialité, de découverte et d'échange. Toute l'équipe vous attend avec plaisir pour cette nouvelle édition, qui s'annonce une nouvelle fois riche en rencontres et en bonne humeur.

La Semaine Bleue est un rendez-vous incontournable qui rappelle que le vieillissement est une richesse pour notre société. Elle invite chacun, quel que soit son âge, à construire une société plus solidaire, inclusive et attentive au bien-être de tous. Grâce aux nombreuses initiatives organisées sur les territoires, cette semaine favorise les rencontres, valorise l'engagement des aînés et contribue à renforcer le lien social.

Les actus des associations

LES CHEMINS DE TRAVERSE

Découvrir les chemins de randonnées de La Remaudière

L'association des Chemins de Traverse organise chaque année deux manifestations pour faire connaître les chemins de randonnée de notre commune : l'une au printemps, le 8 mai, et l'autre à la mi-octobre, la traditionnelle randonnée des châtaignes accompagnée du vin nouveau. Chaque mardi matin, elle propose également une randonnée à un petit groupe de marcheurs volontaires.

Mais son activité ne se limite pas à ces rendez-vous. Depuis sa création en 1991, l'association œuvre tout au long de l'année à l'entretien et à l'aménagement des sentiers de randonnée pédestre.

Chacun apprécie la diversité des parcours et la qualité de leur entretien, que ce soit pour la balade, la randonnée ou la course à pied. Nous sommes tous très fiers de ce patrimoine communal, reconnu bien au-delà de notre territoire. Trois circuits sont inscrits au Plan départemental : le circuit de la Haute Divatte, le circuit des Landes et le circuit du Moulin Barbet, dont certains itinéraires sont partagés avec la commune de la Boissière-du-Doré.

L'équipe de bénévoles qui fait vivre l'association depuis sa création a constamment évolué au fil des années. Aujourd'hui, elle souhaite accueillir de nouveaux adhérents afin de répondre aux besoins d'entretien et d'aménagement des sentiers. Comme beaucoup d'associations, l'équipe actuelle vieillit et a besoin d'être renouvelée. Il y va de la pérennité de nos sentiers.

Nous sommes une douzaine de bénévoles au sein de l'association. Nous travaillons en moyenne un mardi matin sur deux, de 9 h à 12 h. Au printemps, les interventions deviennent hebdomadaires afin d'assurer la coupe de l'herbe. Ponctuellement, d'autres créneaux peuvent être proposés dans la semaine pour des chantiers participatifs.

Actuellement, nous travaillons sur une variante du circuit de la Haute Divatte ainsi que sur l'amélioration des circuits existants, en privilégiant les parties enherbées et la plantation de haies en remplacement de certaines portions goudronnées.

Comme dans toute bonne association, des moments festifs viennent régulièrement récompenser et valoriser le travail des bénévoles.

Alors, vous qui empruntez et appréciez nos chemins, pensez-y lors de vos promenades. Merci de soutenir l'association en participant à ses manifestations et, mieux encore, un grand merci à celles et ceux qui choisiront...

Les chemins de Traverse

Contacts

Louis Moreau : 07 83 59 44 59
Jacques Naud : 06 89 27 78 22
Jean Luc Forget : 06 17 40 39 38
Dominique valence : 06 26 47 74 42

CHAMBOUL'BOISS

10 ans déjà que la Rando Chamboul'Boiss anime la commune de la Boissière du Doré. Initiée par un collectif inter-associatif, cette manifestation est désormais portée par Culture et Loisirs du Moulin, et toujours avec le soutien des associations boissériennes.

Dimanche 4 octobre 2026 aura lieu la 10ème édition. Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos campagnes à travers des circuits inédits : 4.5 km, 13 km ou 20 km. A cette occasion, vous pourrez admirer différents tableaux de André Lucas (photographe et artiste Boissérien) dont nous célébrons son 120ème anniversaire. De retour au jardin public, nous vous proposons une belle assiette gourmande concoctée à partir de produits locaux. Un groupe de musiciens animera ce moment festif. Nous vous attendons très nombreux, faites en part à votre entourage (famille, amis, collaborateur...) par oral ou via les réseaux sociaux.



UNC

L'UNC de La Remaudière en collaboration avec la municipalité et le Souvenir Français Français vous invite :
- à l'inauguration de la plaque nominative des Morts pour la Patrie sur le monument aux morts,
et à la remise du drapeau du souvenir Français à nos jeunes étudiants pour leur engagement au service de la mémoire.
Cette cérémonie marquera la transmission du souvenir de ceux et celles qui sont morts pour notre Patrie ou qui l'ont honoré par leur action.
Merci de votre présence et votre encouragement
le samedi 26 septembre à 10h30 précise au cimetière en présence de nos élus, UNC et Souvenir Français de l'ancien canton du Loroux-Botttereau, avec la participation du CME Conseil Municipal de Enfants et leur drapeau. Ils honoreront les tombes de nos Morts pour la France enterrés dans le cimetière de la Remaudière.
Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie offert par la municipalité

La Cencie - partie 1

La Sensi sur le cadastre de 1808, la Sancier sur le cadastre de 1849 et 1933, la Sensy sur la carte d'État-Major ou la Cencie sur la carte IGN. On peut rapprocher cela du cens qui était un impôt à payer une fois par an, une redevance annuelle que le tenancier devait payer à son seigneur, généralement fixe et perpétuelle, pouvant être versée en argent ou en nature.

Cette métairie appartenait à Louis Goguet de Boishereault* qui la vendit le 19 juin l'an 1747 à Louis Charles Du Breil du Buron pour la somme de 3 000 livres. Plus tard, les Lyrot Batouillère, devenus propriétaires pendant la Révolution, l'ont revendue en 1811 aux Prudent Luneau et Jeanne Janière. Après le décès de



les naissances, qu'elles soient celles des humains ou des animaux, sans oublier les veillées et la fabrication du pain.

Chacun de nos villages possédait son four à pain. La Cencie ne dérogeait pas à la règle avec une très belle face-avant de four à pain ornée de briques en terre cuite, composée : de la gueule plein cintre entre 2 jambages de briques posées en boutisses et paneresses, supportant un linteau avec clé de voûte où repose l'avaloir bâti en briques disposées en panerresse, une très belle réalisation ! Peu commune à La Remaudière et conservée en l'état.

La cuisson du pain devenait alors un moment de partage et d'entraide. Faire cuire son pain dans le four collectif n'était pas seulement une nécessité pratique, mais aussi une occasion d'interaction avec ses voisins. Les familles se succédaient pour cuire leur pâte, échanger des nouvelles et s'entraider.

Le four à pain était au cœur de la vie sociale, créant un véritable sentiment de communauté autour du pain, aliment central de l'alimentation quotidienne. L'expression « mettre son pain au four » prenait alors tout son sens, symbolisant la participation de chacun à la vie commune.

La cuisson du pain devenait un moment de partage et d'entraide !

Prudent, Jeanne meurt en 1852, leur fille Adelle Luneau, veuve Guichet, devient propriétaire.

En 1852, on recense 2 fermiers pour 20 habitants, tous travaillant à la ferme : les familles Chevalier et Hallereau dont la descendance, pour ces derniers, ne cesse d'exploiter depuis 6 générations successives, dont 5 au prénom de René, la dernière génération avec Aurélien, l'actuel agriculteur vigneron, seul exploitant au sein de ce village.

Le village est situé de part et d'autre de la route vicinale dite « route du milieu », parallèle à la Divatte. À l'origine, il n'existe probablement qu'une seule ferme, puis, au milieu du 19ème, à l'époque où la commune va accroître sa population, le village se développe. De nouveaux bâtiments, habitations et dépendances apparaissent. On recense 3 fermes ou borderies en cette fin du 19ème siècle. Toutes adhéreront à la coopérative agricole créée le 9 juillet 1922, révolutionnant les méthodes de travail. On fait alors en commun les battages : on y battait du blé, du trèfle et du blé noir, de quantité variable suivant la superficie de la ferme et l'orientation de son fermier aux diverses cultures. La famille de René Hallereau : 145 boisseaux de blé, 200 de trèfle ; celle de Jean Hallereau : 125 boisseaux de blé et 429 + 140 de blé noir ; et celle de Jean-Baptiste Chevalier : 107 boisseaux de blé et 139 de trèfle.

Comme pour les battages, il y avait beaucoup d'entraide et de travail en commun avec les voisins, tous paysans. On se retrouvait également pour le soutirage du vin, les mises en bouteilles,

Les villageois suivaient souvent un calendrier strict pour utiliser le four, illustrant ainsi la notion de solidarité.

Avec l'industrialisation et l'apparition des boulangeries modernes au sein de notre commune au début du XXe siècle, les fours de nos villages ont progressivement disparu. Les villageois ne faisaient ainsi plus leurs pains eux-mêmes. Cependant, ces témoins d'une histoire ancienne connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt. La preuve en est à la Cencie, la mise en place par Éric Hallereau d'un petit four à bois incorporé dans la Gueule plein cintre du four ancien. Mais également restaurés par des associations locales ou des passionnés, les anciens fours reprennent vie lors de rencontres conviviales. Cela permet aux communautés de découvrir ou redécouvrir le pain traditionnel, mais pas que cela : les tartes, les pizzas, les flammekueches... pour le bonheur de nos papilles.

* Un des aïeuls de notre curé Louis Marie Alexandre Goguet de Boishereault, curé de La Remaudière de 1848 à 1882, qui fit construire notre église actuelle.

J. P. descendant de Bordier

ANIMATION

LE PLEIN D'ANIMATIONS POUR LA RENTRÉE DU VIGNOBLE À VÉLO !

La traditionnelle rentrée du Vignoble à vélo revient le dimanche 6 septembre pour une 15ème édition placée sous le signe de la convivialité et de la découverte. Cette année, l'événement change de décor et donne rendez-vous aux cyclistes au Montrou, à La Chapelle-Heulin, pour une balade familiale de 21 km à travers les paysages du vignoble, à la découverte du Marais de Goulaine et des bords de Sèvre.

Une balade ponctuée d'animations :

Tout au long des 21 kilomètres, les participants pourront profiter de nombreuses animations :

- une chasse au trésor mystère « Mission Rose » spécialement imaginée pour les familles, pour jouer avec les paysages : les Selfies seront les bienvenus ! ;
- deux haltes dégustation dans les caves du Bois Joly et de L'Aurière ;
- une pause conviviale petit-déjeuner, à mi-parcours, au Musée du Vignoble Nantais, avec une restauration servie par l'association locale PTL - Le Pallet Tourisme et Loisirs - bien connue des habitants pour son organisation de la Nuit d'Abélard, le vide grenier et autres animations ;
- un concert du duo Chadame, qui propose des chansons françaises festives et dynamiques, un mélange entre l'énergie du rock, la poésie du rap et les vibrations du reggae ;
- deux stands animés par le Musée et l'association Interfel autour du goût des fruits et légumes dont bien sûr le raisin local ;
- un stand de Place au Vélo ;
- un stand pour dépanner les soucis mécaniques éventuels sur les vélos avec Yvonnick du magasin Endur'Cycles.

Des animations gratuites toute l'après-midi

Au retour de la balade à vélo sur le site du Montrou, c'est la pause déjeuner qui attend les familles avec une restauration concoctée par le Comité des fêtes de la Chapelle-Heulin.

À partir de 12h : nombreuses animations gratuites pour toute la famille.

Côté spectacles :

- Concert des "Garçons s'il vous plaît", un trio vocal a capella
- "Pédales & Manivelles" pour jouer, pédaler et tourner les manivelles en famille
- À 15h spectacle burlesque familial « Les Équicoaches » : Trois équicoaches et leurs fidèles montures, presque compétentes mais très engagées, présentent un aperçu de leur formation d'une semaine aux stagiaires à travers des chorégraphies décalées.

Côté activités :

- Battle Archery avec CAP Sports et Nature. Ce jeu reprend les codes du paintball... mais avec un arc et des flèches ! Un concept de jeu original qui se pratique en équipe
- Ateliers cirque et stand lecture avec l'Amicale Laïque
- Modelage avec l'association Sculpture Modelage Arts Plastiques
- Sculpteur de ballons
- Animations de La Solid
- Stand Vel'en S&L pour essayer les vélos électriques de la Communauté de communes Sèvre et Loire disponibles à la location
- Informations sur le four à chaux.

Infos pratiques :

Dimanche 6 septembre

Lieu de départ : le port du Montrou à la Chapelle-Heulin

Horaires de départ : entre 9h et 10h30

Inscription gratuite en ligne sur le site : www.cc-sevreloire.fr

Après plusieurs mois d'ateliers, de rencontres et de tournages, l'Aventure cinématographique « Ça tourne en Sèvre & Loire » arrive à son temps fort : une soirée de restitution consacrée aux trois courts-métrages réalisés collectivement par les habitantes et habitants du territoire.

Portée par la Communauté de communes Sèvre & Loire, dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire, cette première saison a permis à plus de 130 participantes et participants de découvrir les différentes étapes de la création cinématographique accompagnés par Alice Groupe Artistique.

Les trois cinémas partenaires : Cinéma Le Cep à Vallet, Jacques Demay à Divatte-sur-Loire et Ciné Loroux au Loroux-Bottreau se sont transformés en véritables lieux de création et d'expression. Trois équipes, mêlant les générations, ont imaginé et réalisé chacune un court-métrage, avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire, du Département de Loire-Atlantique et de Passeurs d'images - Pays de la Loire.

3 cinémas, 3 équipes, 3 courts-métrages

Cette aventure collective a proposé aux participants de s'impliquer dans toutes les étapes de la fabrication d'un film : écriture, mise en scène, préparation et tournage. À Vallet, une formule spécifique a également été proposée aux jeunes avec une ciné-colonie de trois jours, en partenariat avec les structures jeunesse de Mouzillon, Le Landreau et La Regrippière.

Le public est désormais invité à découvrir le fruit de cette aventure lors d'une soirée festive de projection.

Samedi 12 septembre 2026 à 20h
Cinéma Jacques Demy - Divatte-sur-Loire

Cette première saison de « Ça tourne en Sèvre & Loire » ne s'arrête pas à cette soirée de restitution ! D'autres dates de projection seront prochainement proposées dans les différents cinémas partenaires du territoire, afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les trois courts-métrages réalisés collectivement. L'aventure cinématographique se poursuit donc, avec de nouvelles occasions de partager ces créations et de faire vivre le nouveaux projets cinématographique au cœur de Sèvre & Loire.

FAMILLE

FESTI'FAMILLE : UN WEEK-END FESTIF À PARTAGER EN FAMILLE

2 jours pour s'amuser, s'émerveiller, partager et découvrir en famille !

Ouvert à tous, ce rendez-vous propose un programme spécialement adapté aux enfants de 0 à 10 ans et à leurs parents, avec des ateliers, des animations et des spectacles pour petits et grands. La journée du samedi est gratuite et en accès libre, avec notamment la possibilité de déjeuner sur place ; une réservation sera nécessaire pour les activités du dimanche. Cette journée est organisée en collaboration avec les communes et les services jeunesse du territoire.

- Gratuit, en accès libre le samedi
- Gratuit, et sur inscription le dimanche
- Contact : 02 51 71 96 28 | serviceparentalite@cc-sevreloire.fr

**PROGRAMME COMPLET À VENIR SUR LE SITE :
ENFANCE.CC-SEVRELOIRE.FR**



Agenda septembre

2026

SAMEDI 05 SEPTEMBRE

Cinéma en plein air

par la municipalité

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Balade contée

par la bibliothèque

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Le bar entr'amis fête ses 10 ans

A noter sur vos agendas !

JUSQU'AU 10 DU MOIS

Demande de parution

Attention !

vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le prochain bulletin

Merci d'envoyer vos articles à :
communication@laremaudiere.fr

Crédits photos : Mairie de La Remaudière sauf mention contraire



Adresse

22 rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE

Ouverture

Mardi : 9h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi & jeudi : 9h - 12h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

Contact

02 40 33 72 30
secretariat@laremaudiere.fr
www.laremaudiere.fr

